

La vertu de prudence

L'homme est fait pour être heureux, pour obtenir le bonheur, la béatitude éternelle qui consiste dans la vision de Dieu face à face (I Cor 13,12), béatitude qu'il doit rejoindre par les actes de la vie présente. Pour l'aider à obtenir cette fin, il faut que des habitus spécifiques viennent aider nos facultés à ordonner nos actes selon la droite raison et lutter contre les blessures issues de la faute originelle, c'est l'objet des vertus cardinales. La volonté en tant qu'elle est soumise aux passions devra être confortée par les vertus de force et tempérance, en tant qu'elle entre en relation avec autrui, elle devra être régulée par la vertu de justice. Mais comme tout acte humain est indissolublement le fruit de l'intelligence et de la volonté, la bonté morale de nos actions et donc leur valeur surnaturelle requiert un habitus propre pour régler l'activité directrice de la raison dans l'accomplissement du bien, la prudence n'est rien d'autre que cet habitus.

Elle est donc, avec la force, la tempérance et la justice, une vertu cardinale et même la principale car selon saint Thomas d'Aquin : « *elle est la vertu la plus nécessaire à la vie totale de l'homme* » (Ia IIae 57,5 corpus).

Nous allons tout d'abord étudier la nature de la vertu de prudence, puis sa nécessité et enfin les moyens de nous perfectionner dans cette vertu.

Nature de la vertu de prudence :

Définitions

La prudence chrétienne est une vertu morale et surnaturelle, qui incline notre intelligence à choisir en toutes circonstances, les meilleurs moyens pour atteindre nos fins en les subordonnant à notre fin dernière.

La première conséquence de cette définition c'est que la prudence chrétienne n'est ni la prudence humaine ni la prudence de la chair.

La prudence de la chair, c'est celle qui nous rend ingénieux à trouver des moyens pour atteindre une fin mauvaise qui nous permettra de satisfaire nos passions, de nous enrichir, de parvenir aux honneurs terrestres pour assouvir notre orgueil. Elle est condamnée par saint Paul car elle nous détourne de notre fin dernière et nous conduit à la mort éternelle (Rm VIII, 6-8).

La prudence chrétienne n'est pas non plus une prudence purement humaine, qui recherche les moyens d'atteindre une fin naturelle sans la subordonner à la fin dernière, à la fin surnaturelle. Cette prudence humaine peut être une vertu naturelle et être bonne si la fin poursuivie est honnête, mais ce n'est pas la véritable prudence chrétienne, vertu cardinale et surnaturelle. L'étudiant qui travaille pour réussir son examen fait preuve de prudence, vertu

naturelle, mais s'il ne subordonne pas cette fin à sa fin dernière, la béatitude éternelle, il ne fera pas preuve de prudence véritablement chrétienne, vertu surnaturelle et cardinale. Précisons en citant saint Thomas d'Aquin : « La deuxième prudence (vertu naturelle) est vraie en ce qu'elle trouve les voies conduisant à une fin vraiment bonne, mais elle est imparfaite parce que ce bien qu'elle prend pour fin n'est pas la fin commune de la vie humaine tout entière, mais celle d'un ordre spécial d'activité ; par exemple, celui qui découvre les moyens appropriés pour commercer ou naviguer est appelé un homme d'affaires prudent ou un marin prudent, (...) elle est imparfaite en raison de sa fin particulière » (IIa IIae 47,13 corpus). A ceux-là il faut rappeler qu'il ne sert à rien de conquérir le monde entier s'ils perdent leur âme (Math.XVI, 26).

La véritable prudence, la prudence chrétienne ramène tout à la fin surnaturelle, à Dieu, connu et aimé sur terre et possédé dans le ciel. Sans doute la prudence ne s'occupe pas directement de cette fin qui lui est proposée par la Foi, mais elle l'a sans cesse devant les yeux pour rechercher à sa lumière les meilleurs moyens pour orienter toutes nos actions vers cette fin. La prudence chrétienne va donc régler tout les détails de notre vie, elle va régler notre pensée pour l'empêcher de s'égarer en dehors de Dieu, elle va régler nos intentions pour éloigner ce qui pourrait corrompre la pureté, elle va régler nos affections, nos sentiments, nos volitions pour les rattacher à Dieu, elle va régler jusqu'à nos actes extérieurs pour les ramener à notre fin dernière.

La règle de la prudence chrétienne n'est pas la seule raison mais la raison éclairée par la Foi. On en trouve l'expression la plus noble dans le sermon sur la montagne où Notre Seigneur complète et perfectionne la loi ancienne en la débarrassant des fausses interprétations des docteurs juifs. Pour appliquer la prudence chrétienne aux actions de tous les jours, il faut qu'elle s'inspire de l'exemple des saints, de l'enseignement de l'Église et en plus de ses moyens honnêtes, il faut compter sur les moyens surnaturels que sont la prière et les sacrements.

Éléments constitutifs de la prudence chrétienne

Pour agir prudemment trois conditions sont nécessaires : il faut délibérer avec maturité, décider avec sagesse et bien exécuter.

Tout d'abord une délibération s'impose pour rechercher les moyens les plus propres à atteindre la fin qu'on se propose, délibération qui doit être proportionnée à l'importance de la décision à prendre. Pour le faire il faut réfléchir personnellement et consulter les « sages ». Prenons comme exemple une vertu déterminée : la chasteté. L'histoire me rappellera ce qu'ont fait les saints pour rester purs au milieu des dangers du monde, mon expérience me dira quelles furent mes tentations, les moyens employés pour y résister, les succès, les défaillances, puis j'en parlerai à un sage, à un homme pieux, d'expérience, à mon directeur spirituel ou à un prêtre en qui j'ai confiance. Et ensuite je pourrai déduire, avec grande probabilité, les conséquences de telle ou telle démarche, de telle ou telle lecture, de telle ou telle fréquentation.

Après avoir ainsi délibéré, il faut juger c'est-à-dire décider quels sont, parmi les moyens suggérés, ceux qui sont véritablement les plus efficaces. Pour cela il faut écarter les préjugés, les passions, tout ce qui pourra perturber notre jugement et se placer résolument en face de l'éternité pour tout apprécier à la lumière de la Foi. Ensuite il ne faut pas s'arrêter à la surface des raisons qui nous inclinent de tel ou tel côté, on les examinera à fond avec perspicacité. Enfin il faut juger avec décision sans se laisser aller à des hésitations excessives.

Il est important, en effet, de réaliser, d'exécuter le plan auquel on s'est arrêté. Quand on a tout fait pour connaître la Volonté divine, il faut faire confiance à la grâce qui ne manquera pas d'accompagner l'exécution de nos résolutions.

Les diverses espèces de prudence

La prudence se diversifie selon les objets sur lesquels elle s'exerce. Elle est individuelle lorsqu'elle règle la conduite personnelle ; elle est sociale quand elle a pour objet la société. Et comme on distingue trois sortes de communautés : la famille, l'état, l'armée ; on distinguera aussi trois sortes de prudences : la prudence domestique qui règle les rapports à l'intérieur de la famille, la prudence civile qui recherche le bien public et le bon gouvernement de l'État, la prudence militaire qui s'occupe de la conduite des armées.

Nécessité de la vertu de prudence

La vertu de prudence est nécessaire pour notre conduite personnelle et pour la conduite des autres.

Pour notre conduite personnelle

La vertu de prudence va nous permettre d'éviter le péché et de pratiquer les vertus.

Pour éviter le péché, il faut en connaître les causes et les occasions, rechercher et bien organiser les remèdes. Or c'est ce que fait la vertu de prudence, comme nous pouvons le conclure de l'étude de ses éléments constitutifs, en s'inspirant de l'expérience du passé, de l'état actuel de l'âme. Elle voit ce qui pour nous est ou serait une cause ou une occasion de péché ; par là même elle suggère les meilleurs moyens pour supprimer ou atténuer ces causes. Sans cette prudence, que de péchés seraient commis ; combien le sont par manque de prudence !

La prudence est aussi nécessaire pour pratiquer les vertus et favoriser ainsi l'union à Dieu. C'est la question du lien entre les vertus, en effet toutes les vertus sont connexes. Tout d'abord la charité, bien comprise et bien pratiquée, comprend toutes les vertus, non seulement la Foi et l'Espérance, mais aussi les vertus morales (prudence, justice, force, tempérance), en effet celui qui aime Dieu et le prochain pour Dieu, est prêt à pratiquer chaque vertu. C'est le propre de la charité d'ordonner tous nos actes vers Dieu, fin dernière, et par conséquent de les régler selon les vertus chrétiennes. La charité est la forme de toutes les vertus ; ainsi elles ne sont jamais parfaites sans elle. Quant aux vertus morales, si on les possède en leur perfection, c'est-à-dire informées par la charité, elles sont véritablement connexes, en ce sens qu'on ne peut en posséder une sans posséder les autres. La prudence joue un rôle particulier vis à vis des autres vertus. Citons le Révérend Père Tanqueray : « C'est avec raison que l'on compare les vertus à un char qui nous conduit à Dieu et la prudence au cocher qui dirige le char, c'est pour ainsi dire l'œil de notre âme qui voit la route à suivre et les obstacles à éviter. Elle est nécessaire à la pratique des vertus morales qui doivent se tenir dans un juste milieu et éviter les excès contraires. »¹

Aristote dans l'Éthique à Nicomaque² donne des exemples. Pour l'acte de force : le courage est un juste milieu entre la peur et la témérité. « Celui qui agit avec excès d'audace est un téméraire, et celui qui tombe dans l'excès de crainte et manque d'audace est un lâche. » 1107b2 « Pour ce qui est de l'action de donner et celle d'acquérir des richesses le juste milieu est la libéralité ; l'excès et le défaut sont respectivement la prodigalité et la parcimonie. » 1107b8. La prudence est aussi nécessaire à la pratique des vertus théologiques dans l'appréciation des moyens, du temps opportun, des circonstances, ainsi c'est la vertu de prudence qui va rechercher les moyens d'écartier les dangers contre la vertu de Foi ; c'est elle qui va concilier la confiance

¹ Précis de théologie ascétique et mystique

² Éthique à Nicomaque, Livre II, chapitre 7^{ème}

en Dieu et la crainte du jugement divin et ainsi nous permettre d'éviter à la fois la présomption et le désespoir et donc protéger la vertu d'Espérance. Enfin c'est encore elle qui va permettre à la vertu de Charité d'informer toutes nos actions sans gêner l'exercice de notre devoir d'état. »³

Pour la conduite des autres

La prudence n'est pas moins nécessaire quand il s'agit de pratiquer l'apostolat. Que ce soit en chaire, au confessionnal, dans la dispense des sacrements ou même pour l'administration des biens temporels pour un prêtre. Mais cela concerne aussi les laïcs, non seulement ceux qui ont en charge une communauté (famille, État, armée), mais aussi pour tous ceux, qui soucieux de remplir leurs devoirs de Charité vis à vis du prochain, désirent l'aider à ouvrir son âme à la grâce. Le moyen d'apostolat le plus efficace c'est l'exemple, mais quand on est amené à parler des vérités de notre sainte religion à une âme perdue dans les ténèbres de l'erreur il faut prier pour obtenir le don de conseil et exercer cette belle vertu de prudence, ainsi par exemple on ne parlera pas de la même manière à un jeune lycéen athée et à un vieux pasteur protestant.

Les moyens de se perfectionner dans cette vertu

Le moyen le plus efficace de progresser dans une vertu et qui s'applique à toutes les vertus, qu'elles soient théologiques ou morales, c'est la prière par laquelle nous attirons en nous Notre-Seigneur Jésus Christ et ses vertus. Mais il existe aussi des moyens propres à chaque vertu.

Le premier de ces moyens c'est de ramener tous nos jugements et toutes nos décisions à la fin dernière surnaturelle. C'est ce que conseille Saint Ignace dans ses « Exercices spirituels ». Armé de ce principe, il faut s'appliquer à se débarrasser des défauts contraires à la prudence chrétienne. Ainsi nous allons combattre vigoureusement la prudence de la chair en se rappelant que les fausses joies de ce monde ne sont rien en comparaison des joies éternelles et l'on cultivera avec soin la loyauté parfaite et la simplicité évangélique. Nous devons travailler à mortifier les préjugés et les passions qui sont des éléments perturbateurs de notre jugement. Combattons à la fois la légèreté d'esprit, la précipitation dans le jugement et l'indécision, l'hésitation excessive (esprit trop complexe ou trop perplexe, manque d'initiative...).

Ensuite on progressera en étudiant les actions et les paroles de Notre-Seigneur dans l'Évangile pour y trouver une ligne de conduite. Méditer ses enseignements et ses exemples, et supplier ardemment Notre-Seigneur de nous communiquer une part de sa prudence. Tel est le moyen principal de se perfectionner dans cette vertu.

Enfin il faut donner à notre prudence les qualités que signale saint Jacques quand il fait la distinction entre la vraie et la fausse sagesse (Jac.III, 13-18). Elle doit être : « pudica » veillant à garder cette pureté de corps et de cœur qui nous unit à Dieu et par là même à l'éternelle sagesse ; « pacifica » gardant la paix de l'âme, le calme, la mesure, la pondération qui permettent de prendre de sages décisions ; « modesta » pleine de condescendance à l'égard des autres, ce qui

³ Précis de théologie ascétique et mystique

évite les emportements auxquels donnent lieu les contentions ; « plena misericordia et fructibus bonis » pleine de miséricorde à l'égard des malheureux ; « non judicans, sine simulatione » sans partialité ni duplicité et sans hypocrisie, défauts qui troublent l'âme et le jugement.

« Vivez sous la conduite de l'Esprit de Dieu » (Gal.V-16), abandonnons-nous entre les mains de l'Esprit-Saint et supplions-le de nous secourir par ces dons de sagesse et de conseil. Demandons à Notre-Seigneur la grâce d'être « *prudents comme des serpents et simples comme des colombes* » (Mt.X-16), et ainsi nous pourrons, grâce à une authentique prudence chrétienne, grandir en sainteté et tendre à Dieu par la seule voie qui mène à Lui, c'est-à-dire l'amour de charité.

INSTITUT DU CHRIST-ROI SOUVERAIN PRETRE



« La prudence ». Jubé de la chapelle Saint Avoye à Pluneret

